Villeneuve de la Raho

Bulletin Municipal n°324 - Décembre 2019

Marché de Noël : une belle réussite

Actualités . Vie Municipale . Informations Municipales . Jeunesse . Vie Associative . Divers

Le marché de noël de plus en plus attractif.

Durant le week end du 30 Novembre au 1er Décembre, la magie de Noël a opéré sur la commune. La salle polyvalente a supplanté la salle des fêtes jugée trop petite pour accueillir les 70 stands venus du département et d'ailleurs. Ainsi la foule des visiteurs a pu pleinement profiter des nombreuses attractions et flâner à travers les stands pour y découvrir de nombreuses idées de cadeaux à l'approche de Noël.
Sous la houlette de **Madame Montserrat Visser**, conseillère municipale, cet évènement, incontournable à l'horizon des fêtes de fin d'année, a connu un succès sans précédent. Il suffisait de se rendre dans les tribunes de la salle polyvalente et avoir une vue plongeante sur son espace pour constater qu'il y avait effectivement foule pendant les deux jours.
Rien ne faisait défaut. Dès l'arrivée, les enfants pouvaient se familiariser avec le Trial électrique sur un circuit approprié. Sur le parvis de la salle se trouvaient un manège et un stand de « barbe à papa » tandis qu'une calèche catalane, tirée par deux superbes chevaux comtois, proposait des promenades aux tout petits.
A l'intérieur, la totalité des exposants avaient rivalisé d'ingéniosité pour présenter des produits originaux et personnalisés. L'artisanat y était magnifiquement représenté : bibelots, bijoux, sculptures, peintures, fers forgés, poteries, sacs à mains, décorations diverses, jouets, vins, pâtisseries etc... Et fait nouveau, même l'USAP, club de rugby emblématique du département avait son stand.
Il y en avait pour tous les goûts, dans une ambiance festive d'autant que le public eut le privilège d'assister, le Samedi, à une représentation de danses et de chants polynésiens produite par l'association villeneuvoise « **Hekeani »**'. Un vrai régal avec un « haka » digne de celui que les « All Blacks » effectuent avant chaque match de rugby.
Les enfants, quant à eux, eurent droit à la traditionnelle séance de photographies avec le Père Noël tandis que le Comité d'animation leur offrait un goûter. Comme dans toute manifestation, une tombola permit à quelques chanceux de repartir avec des lots dont certains seront très prisés à l'approche des fêtes de fin d'année.
Le dimanche, malgré une météo maussade et une température qui s'était quelque peu rafraichie, la salle polyvalente ne désemplit pas. On y retrouva un public toujours aussi nombreux constitué de parents venus avec leurs rejetons tous ébahis de voir le Père Noël. Comme la veille, le public eut droit à une représentation, certes différente, donnée par l'association « **Pas de deux »** animée par Sandra Leroy. Et naturellement qui trouvait-on au plus près de l'estrade ? La cohorte des parents venus voir et encourager « les jolis petits rats de l'Opéra » non, de Villeneuve !
Cette représentation terminée, les enfants eurent droit à un savoureux goûter offert par la municipalité.
Ce marché de Noël fut sans conteste une réussite qui encourage à recommencer l'année prochaine. Bravo et félicitations aux bénévoles et

Téléthon : innover pour guérir

Des progrès incontestables ont été réalisés depuis sa création en 1987 mais cette 33ème édition du Téléthon doit encore donner la possibilité à chacun de devenir acteur de la recherche. En effet l'argent étant le nerf de la guerre, seule la générosité permet de lever des fonds pour la faire avancer et mettre au point des thérapies innovantes. Ce combat initié par des familles, passe aussi par la mise en place d'actions sociales nouvelles en vue d'accompagner les malades et leurs familles à chaque étape de la maladie.

Pour financer cette recherche, la commune de Villeneuve de la Raho, sous l'impulsion **d'Aline Compagnon**, présidente du Téléthon villeneuvois, de Mesdames Pierrette Dorlée et Geneviève Cavaillès a mis sur pied des activités culturelles, sportives, ludiques et même gastronomiques afin de collecter des fonds et par là-même soutenir cette cause humanitaire.

Après le traditionnel enduro de pêche à la carpe, le repas des Anciens Combattants/Souvenir Français et le concert de la troupe Madrigalis en Novembre, la manifestation essentielle se déroula le Vendredi 13 Décembre dans la salle polyvalente avec un repas spectacle auquel prirent part quelques 150 convives tandis qu'une centaine de spectateurs se retrouvèrent dans les tribunes pour assister à la partie attractive assurée par les associations villeneuvoises.

Le groupe Widles Music quant à lui, anima l'apéritif et la fin de la soirée.

A Villeneuve de la Raho, cette 33ème édition du Téléthon a tenu toutes ses promesses grâce à l'implication de deux présentatrices hors pair, de bénévoles, à la générosité de la population, aux dons des associations et surtout à Aline Compagnon dont c'est, dit-elle, la dernière année qu'elle assumait la présidence de cet évènement. Les volontaires, pour la remplacer, peuvent se faire

Des voisins référents pour plus de sécurité

Les voisins référents villeneuvois étaient conviés le lundi 16 Décembre à une réunion sur la sécurité présidée par Madame Jacqueline Irles. Etaient également présents le Lieutenant Duval, Commandant la Gendarmerie d'Elne, les policiers municipaux Frédéric Plé et Claudel Dominique, l'AVSP Laurent Illes, le médiateur de rue Raoul Otéro et l'Adjoint à la sécurité Jean-Marie Argence.

Cette réunion a permis de prendre connaissance de la liste renouvelée des voisins référents notamment les nouveaux, suite à l'expansion du village. Désormais ils sont 22 au total.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, Madame le Maire donna la parole au Lieutenant Duval dont l'intervention, avait pour but de faire prendre conscience aux voisins référents de l'importance de la **participation citoyenne** pour fournir des renseignements relatifs à la sécurité.

Ces échanges ajouta le lieutenant Duval, se déroulent en deux temps ; d'abord par une **information montante** qui permet aux voisins référents d'informer la gendarmerie sur tout ce qui peut paraître suspect ou insolite. Rien ne doit être occulté. Une fois cette information collectée par la gendarmerie, elle est recroisée et analysée (qu'elle soit pertinente ou pas) puis, si nécessaire, elle permet d'approfondir les investigations.

Ensuite c'est **l'information descendante** qui permet d'alerter ou de sensibiliser le maire d'une commune sur les possibles dangers et donc inciter la population à redoubler de vigilance. D'où le rôle important que les voisins référents ont à jouer dans le domaine sécuritaire et les contacts privilégiés qu'ils doivent avoir avec la mairie, la police municipale et la gendarmerie.

A la fin de la réunion, chacun repartit un dossier sous le bras, dossier

Les aînés toujours bon pied bon œil !

Offert et organisé par la municipalité, le goûter de Noël des aînés a connu comme les précédentes années, un grand succès. Ils étaient plus de 100 à se retrouver dans la salle des fêtes pour y déguster les diverses friandises servies par des agents municipaux.
On dit que l'appétit vient en mangeant ! Et chez les aînés, on a pu vérifier cet adage. Il vaut mieux comme cela pourrait-on dire ; c'est la preuve de leur bonne santé, ainsi se vérifie l'expression : « quand l'appétit va, tout va » !
Ce goûter fut, comme d'habitude, pris dans une ambiance festive. Et nombreux furent les aînés, qui, entre deux friandises, se levèrent de table pour enchaîner quelques pas de danse, rythmés par le DJ Phill Marny et la chanteuse Magda.
Ce goûter fut aussi l'occasion d'échanger sur les évènements actuels et pour d'autres, de rompre l'isolement et la solitude.
Hélas, pour des raisons de santé, certains aînés n'ont pu répondre à cette invitation, ils recevront ou ont déjà reçu comme chaque année la visite de Madame le Maire et de l'adjointe au social, Madame Pierrette Dorlée , représentante du C.C.A.S. (porteurs d'un cadeau de Noël.

Félicitations et bravo à tous les bénévoles qui se sont investis dans cette sympathique manifestation et pour reprendre ce vieux proverbe provençal bien connu qui peut aussi s'adresser aux aînés villeneuvois : « *L'année prochaine, s'ils ne sont pas plus, qu'ils ne soient pas moins* ».

Exposition originale à la salle des mariages

Il y a bien longtemps que les cimaises de la salle des mariages n'avaient porté des toiles aussi originales. Le nombreux public présent au vernissage le Samedi 14 Décembre était admiratif devant des œuvres surprenantes et pleines d'énergie.

L'auteur de cette exposition ? Sylvie BOUREL, artiste plasticienne et ex enseignante d'Arts Plastiques dans une école à Dunkerque. Dès sa retraite, l'artiste n'avait qu'une hâte, déménager dans la région pour profiter de cette luminosité qui lui faisait tant défaut dans le Nord. Elle s'installe quelque temps à Bages, mais c'est à Thuir qu'elle posera définitivement ses valises.

A l'origine Sylvie Bourel a fait de la mosaïque mais c'était surtout la peinture qui occupait ses loisirs et les tableaux qu'elle réalisait alors servaient à décorer sa maison. C'est sur les conseils d'amis qu'elle s'est lancée dans des expositions, notamment au Mas Carbasse à Saint Estève pour se retrouver aujourd'hui à Villeneuve de la Raho.

Ses œuvres sont faites d'assemblages divers et de collages à partir d'éléments récupérés (tissus, globes luminaires, pièces informatiques, clous, écrous, cailloux, graines de tournesol, etc....) On pourrait parler de recyclage mais l'artiste préfère parler de redimension et de relief. Ses œuvres respirent la chaleur, la gaité et la joie de vivre. C'est sur des supports différents, avec des techniques différentes que l'artiste crée finalement des tableaux originaux et variés.

Il semble que Sylvie Bourel n'ait pas oublié son ancienne profession d'enseignante car aujourd'hui elle émet le vœu de travailler avec les écoles ce qui serait une opportunité d'éveil au 3ème art pour les jeunes enfants.

Vibrant hommage aux victimes de la guerre en Algérie

Le Jeudi 5 Décembre était la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette journée est élevée au rang de commémoration à caractère national par la loi du 6 Décembre 2012.

A cette occasion, et malgré la pluie, les Anciens Combattants, le Souvenir Français, les Porte Drapeaux, les élus et la population villeneuvoise se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer le 57ème anniversaire du cessez le feu. Après le dépôt d'une gerbe, Monsieur Stéphane Huet, premier adjoint, donna lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, lecture suivie de la Marseillaise reprise par l'assistance.

Chaque année, depuis 2003, la République rend un hommage solennel à tous ces soldats engagés dans une guerre âpre, violente, brutale, une guerre qui marque pour la vie. C'est cet hommage qui est renouvelé aujourd'hui, dans le respect des morts et avec le souci de n'oublier aucune victime, les combattants comme les civils, de toutes origines et de toutes confessions. Cette guerre qui a bouleversé la France comme l'Algérie ne peut, 57 ans plus tard, laisser indifférent et aujourd'hui les jeunes générations doivent avoir une juste connaissance de ce conflit, une connaissance qui ne peut être transmise que par l'éducation.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, plus de deux millions d'hommes ont servi sous les drapeaux avec un bilan de 25 000 morts et 60 000 blessés. Aujourd'hui, l'heure est au dépassement des souffrances et à l'apaisement des mémoires.

Cette cérémonie prit fin autour d'un apéritif servi au square Cyrille Breton.

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 21 Novembre 2019

Huit points étaient inscrits à l'ordre du jour, tous nécessitant un vote de l'assemblée délibérante.

Point N°1 :

Objet: Modification du Tableau des effectifs de la commune.

Suite à des mouvements de personnel il convient de procéder à la régularisation des effectifs. Les changements portent sur :

Suppression

* d'un poste « d'Adjoint technique » à temps complet en contrat avenir au service voirie - d'un poste saisonnier « d'Adjoint d'animation » à temps complet

Création

* d'un poste « d'Adjoint technique » à temps complet au service voirie suite à la fin d'un contrat avenir.
* de trois postes de saisonniers « Adjoint d'animation » à temps non complet au service ALSH (Accueil de Loisirs sans hébergement)

Point approuvé à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°2 :

Objet: Budget Principal Communal : Décision Modificative N°3.

Il revient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'approbation de cette décision modificative du budget communal 2019.

En matière de Fonctionnement, il est proposé :

* d'ajuster la prévision des amortissements et de diminuer les crédits pour **23 922,00€**
* d'inscrire la recette de **30 000€** correspondant au retour du personnel camping.
* d'inscrire la recette de **16 078€** correspondant à l'attribution de compensation de la CU.
* d'affecter les crédits disponibles au chapitre 12 charges de personnel pour **70 000€**

Récapitulatif :

Côté dépenses :

augmentation de crédits : +70 000€
diminution de crédits : - 23 922€
Total général : **46 O78,00€**

Côté recettes: augmentation de crédits : 16 078,00€ + 30 000,00€
Total général : **46 078,00€**

En matière d'investissement, il est proposé :

* d'inscrire la subvention obtenue au titre de la DETR 2019 pour **165 900€** (extension mairie)
* d'augmenter les crédits de l'opération eau brute de **50 000€**
* d'augmenter les crédits de l'opération bâtiments communaux de **2040€** (fenêtres logement Jean Payra)
* d'augmenter les crédits de l'opération du système de Vidéo Protection de **3325€**(caméra vieux cimetière)
* d'augmenter les crédits de l'opération amélioration Réseau pluvial pour **127€** (convention CU rue des rosiers)
*d'affecter les crédits disponibles sur des opérations non affectées à hauteur de **86 486€** d'ajuster les dotations aux amortissements de **– 23 922€**

Récapitulatif :

Côté dépenses :

augmentation de crédits : 141 978,00€
diminution de crédits : 0
Total général : **141 978,00€**

Côté recettes :

augmentation de crédits : + 165 900,00€
diminution de crédits : - 23 922,00€
Total général : **141 978,00€**

Point adopté par l'assemblée délibérante.
Pour 23 - Abstentions 4 (AB;PP;YG;CZ)

Point N°3 :

Objet: Motion pour le maintien du réseau des Finances Publiques dans les Pyrénées Orientales.

La direction Générale des Finances Publiques (DGTiP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics. Cette démarche a été rebaptisée « Nouveau Réseau de Proximité ». Cela se traduira par un très fort repli des DGTiP voire des suppressions où elles étaient implantées. En effet la plupart des agents des finances publiques n'y travailleront plus, ce qui signifie que les concitoyens devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller eux-mêmes avec Internet.

Le conseil municipal de Villeneuve demande que le service des impôts des particuliers (SIP) que le service des impôts des entreprises (SIE) que le service de la publicité foncière soient maintenus, pérennisés et renforcés afin d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Point adopté par l'assemblée délibérante.
Pour 24 - Contre 1 (CZ) - Abstentions 2 (YG;AB)

Point N°4 :

Objet: Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 24 Octobre 2019.

Lors de sa séance du 24 Octobre 2019 la CLECT a établi une évaluation définitive des charges transférées et examiné les corrections des attributions de compensations (AC) des communes

relatives aux sujets suivants :
* Compétence « voirie » : Révision des AC de différentes communes.
* Transfert de la compétence « Opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat insalubre » pour la commune de Torreilles.
* Compétence « Déchets » : révision des AC de différentes communes.
Ce jour-là, la commission locale des charges transférées a approuvé ce rapport à l'unanimité en ce qui concerne les deux premiers points et à 19 contre 1 le dernier point.

Point adopté par l'assemblée délibérante.
Pour 23 - Abstentions 4 (AB;PP;YG;CZ)

Point N°5 :
Objet: Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association.

Dans le cadre de la Fête Nationale du 14 Juillet 2019, l'association des Anciens Combattants de Villeneuve de la Raho a programmé la venue de plusieurs véhicules datant de la 2ème guerre mondiale. Cette participation a été facturée à l'association.
Il est proposé à l'assemblée délibérante de prendre en charge la moitié de la facture soit 100€.

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°6 :
Objet : Création d'un Budget Annexe et d'une Régie pour la distribution d'eau brute à usage d'arrosage .

Les derniers lotissements réalisés sont pourvus d'un double réseau d'arrivée d'eau. Le premier permet de desservir en eau potable, le second est réservé à de l'eau brute à usage d'arrosage provenant du Lac de la Raho.

En date du 7 Février 2019, le département des PO, propriétaire et gestionnaire du lac, a autorisé la commune à acheter l'eau brute provenant de cette retenue à l'Association Syndicale Autorisée « ***Irrigation Réserve Villeneuve de la Raho »*** afin de la refacturer à ses administrés.
Afin de pouvoir exploiter un service public industriel et commercial, les collectivités territoriales doivent se constituer en régie dont les recettes et les dépenses de fonctionnement doivent être distinctes du budget de la commune. Ce budget sera présenté sous la forme d'un budget annexe au budget principal communal
Afin de pouvoir redistribuer l'eau, la commune souhaite la création d'une Régie de distribution et souhaite que les opérations de recettes et de dépenses de ce budget soient assujetties au régime de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°7 :
Objet : Demande d'aide financière auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée pour l'année 2019 pour le programme Réfection du cœur de ville .

Le programme « *Réfection du cœur de ville »* concerne la Place Jean Payra, les rues Voltaire et du 11 Novembre. Il s'agit de refaire la chaussée, d'élargir les trottoirs, d'accroître les places de stationnement, de sécuriser les cheminements et de changer le mobilier urbain.

Par Commission d'Appel d'Offres en date du 5 Novembre 2019 l'entreprise de travaux publics a été retenue et a estimé les travaux à 32O 000,00€ HT.

Pour ce programme, la commune sollicite une subvention auprès de la Région, subvention dont le montant pourrait atteindre 30% de l'opération.

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°8 :
Objet : Sollicitation de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranéen Métropole (PPM): lancement de la procédure de modification simplifiée N°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'arrêté préfectoral du 10/09/2015 a transféré la compétence aménagement du territoire des communes à la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.
Les documents d'urbanisme étant voués à évoluer, il convient de solliciter la Communauté Urbaine pour modifier ces documents afin de corriger certaines erreurs matérielles pour les zones U (urbaine) et AU (à urbaniser) notamment les dispositions règlementaires concernant les installations classées.
Pour rappel, PPM, par délibération du 6 Décembre 2018 a approuvé la modification N°4 du PLU.

Point adopté par l'assemblée délibérante.
Pour 23 - Abstentions 4 (AB;PP;YG;CZ)

Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 18 Décembre 2019

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour, tous nécessitant un vote de l'assemblée délibérante.

Point N°1 :
Objet: Modification du règlement intérieur de la commune .

Disposant d'un règlement intérieur datant du 16 Juin 2009, il convient de rajouter à ce règlement de nouveaux articles :
* Création de l'article 12 concernant les drogues
* Création de l'article 13 concernant le vapotage
* Article 11 : Ajout de l'interdiction de fumer dans les véhicules de service.

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Point N°2 :
Objet: Budget Principal Communal : Décision modificative N°4 .

Voir tableaux et explications.

Point adopté par l'assemblée délibérante.
Pour 23 - Contre : 3 (AB;PP;YG;) - Abstention 1 (CZ)

Point N°3 :
Objet: Modification du tableau des effectifs de la Commune .
Suite à des mouvements de personnel, il convient de procéder à la régularisation du tableau des effectifs.
Création :
* D'un poste de saisonnier « adjoint technique » à temps complet au service Espaces Verts, suite à fin de contrat
* D'un poste saisonnier « Adjoint technique » à temps complet au service technique bâtiments, suite à fin de contrat
Suppression :
* D'un poste « Adjoint Technique » (contrat droit public) non titulaire à temps complet, suite à fin de contrat CDD au Service des Espaces Verts.
* D'un poste « Adjoint Technique » (contrat droit public) non titulaire à temps complet, suite à fin de contrat CDD au service technique Bâtiments

Point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

IMPUTATION BUDGETAIRE-OPERATION	DEPENSES		RECETTES	
	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
INVESTISSEMENT				
041/2138- Autres constructions	39 184,13			
041/2031- Frais d'études			37 974,00	
041/2033-Frais insertion			1 210,13	
TOTAL chap 041/Operations Patrimoniales	**39 184,13**		**39 184,13**	

Conformément aux dispositions de la M14, il convient d'intégrer les frais d'étude et les frais d'insertion aux comptes d'immobilisation pour optimiser le retour du fond de compensation de TVA.

IMPUTATION BUDGETAIRE-OPERATION	DEPENSES		RECETTES	
	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
FONCTIONNEMENT				
77/775 Produit cession Immeuble Lopez			60 000,00	
77/775 Produit cession Terrain terrains golf			152 006,50	
042/675 Valeur comptable immo cédée (sortie actif Lopez)	86 000,00			
042/675 Valeur comptable immo cédée (sortie actif Golf)	335 387,84			
042/776 Différence sur réalisations (moins-value Lopez)			26 000,00	
042/776 Différence sur réalisations (moins- value Golf)			183 381,34	
TOTAL	**421 387,84**		**421 387,84**	
INVESTISSEMENT				
040/192 Moins-value sur cession Lopez	26 000,00			
040/192 Moins-value sur cession Golf	183 381,34			
040/2111 Terrain Lopez (sortie de l'actif)			86 000,00	
040/2111 Terrain Golf (sortie de l'actif)			335 387,84	
2313/Opérations non affectées	212 006,50			
TOTAL	**421 387,84**		**421 387,84**	

Conformément à la cession de la maison N°5, rue du 11 Novembre à Madame Lopez et la cession des parcelles au profit de la Société d'aménagement de la ZAC Golfique, il convient de passer les écritures comptables pour passer ces biens de l'actif à la Commune.

Concert de noël par l'antenne « aspres » du conservatoire

Le Lundi 9 Décembre s'est déroulé dans la salle des fêtes le concert de Noël donné par les élèves de l'Antenne Aspres du Conservatoire à Rayonnement Régional de Perpignan Méditerranée Métropole.

Les parents d'élèves mais aussi les villeneuvois ont pu apprécier un large éventail d'ambiance musicale et d'instruments. Ce furent d'abord quatre chants des classes d'éveil de Christel Ygouf ; des enfants de 4 à 5 ans venus des différents sites de l'antenne comme Toulouges - Le Soler et Villeneuve de la Raho.

Place ensuite aux élèves de la classe de piano de Julie Farré - Rabier qui interprétèrent un répertoire varié allant de Chopin jusqu'à Thierry Tisserand en passant par Kabalevski et Déodat de Séverac.

Un petit clin d'œil à la musique traditionnelle provençale avec deux jeunes flûtistes de Villeneuve qui, ayant débuté cette année, ont déjà démontré un certain talent pour ne pas dire un talent certain.

Au tour de l'ensemble de guitares de Marion Mozzi d'interpréter un répertoire moderne comme « Invocation » et « Shallow ». Ce dernier, arrangé par Marion, était renforcé par une flûte à bec et un saxophone baryton : un bel exemple d'interdisciplinarité et de collaboration entre les professeurs de l'Antenne.

Le concert s'acheva par un salut final des participants accompagnés par l'ensemble instrumental de 2ème cycle sous la baguette de Robert Sarrade. Cet ensemble ponctua d'une couleur « jazzy » cette soirée avec des morceaux de compositeurs tels Lennie Niehaus, Benny Goodman, Thomas Waller et Thomas Brodie.

Un concert fort apprécié du public qui ne ménagea pas les applaudissements.

Planning des vacances de Février : Les Maternelles

Lundi 10 Février 2020 : Déco du centre - Repas - Parc d'enfants
Mardi 11 Février 2020 : Musée des Dinosaures à Mèze
Mercredi 12 Février 2020 : Grand jeu - Repas - Ateliers créatifs
Jeudi 13 Février 2020 : Ferme pédagogique à Saint André
Vendredi 14 Février 2020 : A la découverte du carnaval de Rio - Repas - Balade au lac et land art

Lundi 17 Février 2020 : A la découverte du Carnaval de Venise - Repas - Rifle
Mardi 18 Février 2020 : Ludothèque - Burger King - Cinéma
Mercredi 19 Février 2020 : Piscine - Repas - A la découverte du Carnaval de Valencia
Jeudi 20 Février 2020 : Journée à Jump Story
Vendredi 21 Février 2020 : Jeux, Ateliers et Sports - Repas - Carnaval « Election de M. et Mme Carnaval »

Planning des vacances de Février : Les Primaires

Lundi 10 Février 2020 : Déco du centre - Repas - Grand Jeu
Mardi 11 Février 2020 : Musée des Dinosaures à Mèze
Mercredi 12 Février 2020 : A la découverte du carnaval de Rio - Repas - Initiation Capoeira
Jeudi 13 Février 2020 : Jump Story
Vendredi 14 Février 2020 : A la découverte du carnaval de Nice - Repas - Mini-Golf

Lundi 17 Février 2020 : A la découverte du Carnaval de Venise - Repas - Skate parc, Ateliers sportifs
Mardi 18 Février 2020 : Journée aux Angles : parc animalier et Luge
Mercredi 19 Février 2020 : A la découverte du Carnaval de la Nouvelle Orléans - Repas - Tournois football américain baseball
Jeudi 20 Février 2020 : Ateliers et Sports - Burger King - Cinéma
Vendredi 21 Février 2020 : Jeux, Ateliers et Sports - Repas - Carnaval « Election de M. et Mme Carnaval »

Tous les jours j'ai : Une tenue adaptée, un sac à dos, une gourde.

Planning des mercredis de Janvier et Février 2020

Mercredi 08 Janvier 2020 : A la découverte des producteurs d'Olives à Millas - Repas - Ateliers : Cuisines « galettes des rois, Ateliers créatifs
Mercredi 15 Janvier 2020 : Journée cocooning - Repas des enfants - « Viens avec ton plus beau pyjama »
Mercredi 22 Janvier 2020 : Journée à Montpellier : Disney sur glace
Mercredi 29 Janvier 2020 : Ateliers : Cuisine « Chandeleur », Sports - Repas - Grand jeu
Mercredi 05 Février 2020 : Journée à la neige : Luge
Mercredi 26 Février 2020 : Tournoi Multisports - Repas - Cinéma

Les jeunes du Point Jeune au spectacle de Malik Bentalha

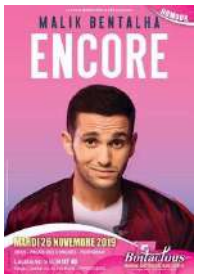

Le mardi 26 Novembre le point jeune a mis en place une sortie culturelle.
En effet ce sont 20 jeunes de la structure qui ont pu assister au spectacle de l'humoriste au palais des congrès de perpignan.
Un moment de franche rigolade qui a plu à tous nos jeunes. A reconduire sans modération !

Le Conseil Municipal des Enfants a organisé une action solidaire

Le lundi 09 Décembre a été réalisée une collecte de peluches au profit des enfants handicapés afin de leur apporter un moment de bonheur et d'évasion..
Cette action citoyenne de solidarité permet de sensibiliser à la détresse des enfants hospitalisés en ces temps de Noël.
Une caisse est à votre disposition à la garderie jusqu'à fin janvier.
D'avance un grand merci aux villeneuvois.

NB : le Conseil Municipal des Enfants vous donne rendez-vous le « vendredi 10 janvier à 17h30 » au point jeune pour sa traditionnelle séance cinéma

Menu « toques blanches » à la cantine scolaire !

Le Jeudi 28 Novembre, les commensaux du groupe scolaire Alfred Sauvy, comme d'ailleurs les commensaux de tous les restaurants scolaires du territoire du SYM Méditerranée, ont eu l'occasion de goûter (et peut être d'apprécier) un menu élaboré par trois « Toques Blanches » du Roussillon qui chacun a assuré une partie du repas.
En entrée **Masachi Lijima**, chef du « restaurant le 5ème péché à Collioure » a proposé un « *Duo de choux chinois au paleron des Pyrénées Catalanes, sauce asiatique* ».
En plat **Pierre Bacle**, chef du « restaurant les Ganivelles Hôtel les Bulles de mer à Saint Cyprien » a proposé un « *suprême de volaille, curry de lentilles corail au lait de coco aux éclats de châtaignes* ».
En dessert **David Vincent**, chef du « restaurant le Patio à Thuir », a proposé « *un flan au touron catalan au citron confit* ».

A l'initiative du SYM Pyrénées Méditerranée, ce menu a été réalisé par les chefs cuisiniers d'Elior dans le respect du cahier des charges avec des produits de saison et du terroir. Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes au goût et aux saveurs dans une gamme de repas équilibrés et variés.

Le service enfance jeunesse profite de cette occasion pour vous **souhaiter** un Joyeux Noël et de **bonnes fêtes de fin d'année**.

Le périscolaire a fait du bon travail

Le traditionnel spectacle du périscolaire a eu lieu le Mardi 17 Décembre. Sa préparation a débuté dès la fin du mois de Septembre sous la direction des animateurs du Service Jeunesse avec des répétitions à raison de trois fois par semaine (Lundi - Mardi et Jeudi) pendant les plages horaires 12-14 heures.

Près de 600 parents s'étaient rassemblés dans la salle polyvalente pour assister aux prestations des 60 élèves de maternelle et des 150 du primaire avec, évidemment, le téléphone portable braqué vers l'estrade pour immortaliser le moment où leur rejeton se trouverait sur scène.

Avant que ne commence ce spectacle, le 13ème du genre, Monsieur Bobo, directeur du Service Jeunesse, s'adressa au public pour le remercier d'être venu aussi nombreux et félicita les animateurs pour le sérieux avec lequel ils avaient préparé ce spectacle. Prenant le relais, Madame le Maire saisit cette occasion pour réaffirmer sa conviction que les activités du périscolaire favorisaient l'épanouissement des enfants.

Cette année le spectacle avait pour thème « Les Oscars » ; allusion aux musiques de film récompensées au cours de la cérémonie d'Hollywood

A tour de rôle, les enfants se succédèrent pour jouer des saynètes. De la petite section aux CM2 en passant par la moyenne section, la grande section les CE1, LES CE2 et LES CM1 tous les groupes, « drivés » par un animateur, ont chanté et dansé au son de bandes originales de films dont certaines sont restées célèbres. Comme par exemple : « Intouchables » - « La Boum » - « Le Roi Lion » - « Titanic » - « Rocky » - « La Famille Bélier » - « Le Flic de Beverly Hills », etc ... Au total 16 prestations !

Après plus d'une heure de spectacle, tous les enfants se retrouvèrent sur scène pour y recevoir l'ovation du public.

Félicitations et bravo à l'ensemble des animateurs pour leur compétence, leur rigueur et leur professionnalisme.

« Mobilisation générale » pour la rifle des écoles

Il y a bien longtemps que la salle des fêtes n'avait connu une telle affluence. Tous les records sont battus et pour un coup d'essai c'est un coup de maître qu'ont réussi les enseignantes du cycle élémentaire.
Un succès sans précédent qui sans doute en appellera d'autres mais pour l'instant, le 15 Décembre fera date dans les annales. Difficile d'évaluer le nombre et l'origine des « loteurs » mais assurément le gros de la troupe était composée de parents, de grands parents voire d'autres membres de la famille.
Cette mobilisation s'explique aussi par la diversité et l'importance des lots mis en jeu par les organisateurs qui avaient pensé à multiplier les chances du public en proposant 28 parties subdivisées en 20 quines, 5 tombolas, 2 super tombolas et 1 tombola pour les perdants. En jeu entre autres : un téléviseur, une mini croisière au départ de Canet, un week-end au Camping de Villeneuve, un stage sportif, des forfaits de ski, de l'électroménager, des paniers garnis, des bons d'achat, du vin etc...
Si les enseignantes ont pris la décision d'organiser cette rifle, c'est pour financer les sorties de fin d'année qui mèneront pendant une semaine certains élèves en classe de mer à Saint-Cyprien, d'autres en classe verte pendant trois jours à Enveigt, en Cerdagne.
S'ils étaient venus avant tout pour jouer, les parents avaient également apporté des pâtisseries qui firent le bonheur des fines bouches tandis qu'une buvette, tenue par le Comité d'Animation, permettait à tout un chacun de se rafraîchir quand il le désirait.
Bravo pour ce formidable après-midi. Félicitations aux organisateurs, aux bénévoles et aux parents qui, à travers cette rifle, auront permis à des enfants de vivre une expérience unique propice à leur épanouissement.

Spectacle day of dance : du grand art

Le Samedi 7 Décembre l'association « Day of Dance » a offert un magnifique spectacle aux quelques 300 personnes présentes dans la salle polyvalente. Sous l'impulsion de **Virginie Juan**, animatrice et chorégraphe de la troupe, les 65 élèves de Villeneuve et les 150 élèves du Dynamic Studio Dance de Perpignan se sont regroupés pour cette représentation de Noël intitulée « Un soir... »
Dans la salle, énormément de parents bien sûr mais aussi des amis venus assister aux prestations de cette pléiade d'artistes.

Dans une première partie s'exprimèrent notamment des jeunes issus du Dynamic Studio Dance, dont beaucoup se destinent à une carrière professionnelle. Dans la seconde partie, entrèrent en lice les élèves des écoles de danse de Villeneuve.

De 4 à 55 ans ! C'est la fourchette d'âge des danseurs des deux associations qui se sont produits sur scène pendant plus de deux heures. Au programme tous les styles : Modern Jazz - Cabaret - Hip Pop - Street Jazz- Danse Africaine etc...

Le spectacle a visiblement ravi l'ensemble du public mais comment aurait-il pu en être autrement quand on connaît l'implication de Virginie Juan lors des cours dispensés à raison de cinq heures par semaine (Mardi- Jeudi- Vendredi). Bravo et félicitations en attendant le spectacle qu'elle présentera à la fin de l'année scolaire.

Enfin et c'est important de le citer, Day of Dance est intervenu lors de la soirée Téléthon démontrant ainsi son intérêt pour cette cause caritative.

Salle comble pour les rifles du 3ème âge.

Le Samedi 23 Novembre les ferus de la rifle se sont retrouvés dans la salle des fêtes Paulin Gourbal pour tenter leur chance à la rifle organisée par le 3ième âge. Cette rifle était avant tout destinée à offrir aux villeneuvois un après-midi de détente en toute convivialité mais aussi à collecter quelques centaines d'euros pour l'association.

Tout commença par une quine dite de « mise en train » avant de plonger dans le vif du sujet avec au menu 20 quines, quatre tombolas et enfin une Super Tombola pour clore en beauté cette manifestation

Et des lots, il y en avait pour tous les goûts, pour les jeunes et les moins jeunes. Aussi, à l'annonce de chaque numéro, la salle frémissait jusqu'à ce qu'éclate la joie de l'heureux gagnant et la déception des autres.

Et comme dans toutes les rifles, on vit de nombreux joueurs venir échanger leurs cartons pensant certainement provoquer la chance qui ne leur avait pas souri jusque-là.

Avec les bénéfices de cette rifle, les « Fils d'Argent » ont l'intention d'organiser, au printemps 2020, une croisière dans le golfe du Lion suivie de la visite d'une manade en Camargue.

Quelques jours plus tard se déroulait le Téléthon. Aussi, à l'initiative de Madame Compagnon, présidente des Fils d'Argent et aussi organisatrice locale de cet évènement, les Fils d'Argent ont-ils à nouveau organisé, le Samedi 14 Décembre, une rifle mais cette fois au bénéfice de cette cause humanitaire. Et comme pour la première rifle, la salle des fêtes affichait complet. Preuve en est que les villeneuvois sont sensibles aux projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires mais aussi sur toutes sortes de maladies dégénératives.

Manifestation des Tangueros pour le Téléthon

Les dons pour aider la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et autres maladies génétiques rares ne se limitent pas uniquement aux dates du Téléthon, le marathon télévisuel de début décembre. C'est toute l'année !

L'association Tangueros organise un week-end Tango de solidarité, le samedi 25 janvier 2020 en soirée et le dimanche 26 janvier après-midi, afin d'apporter sa contribution, comme elle le fait depuis plusieurs années, à l'action menée par l'AFM-Téléthon.

Les sommes collectées au cours de ce week-end seront remises à Mme Compagnon, représentante du Téléthon à Villeneuve de la Raho.

Programme :

Samedi 25 janvier :

* 20h-21h : Concert tango avec le musicien villeneuvois Laurent Cligny qui accompagnera au bandonéon et à la guitare, Daniela, chanteuse argentine de tango.

* 21h15-01h00 : soirée tango argentin avec les membres de l'association Tangueros

Dimanche 26 janvier

* 16h30-20h : après-midi tango argentin avec les membres de l'association Tangueros

L'entrée à chacune de ces manifestations est de 5€.

Assemblée Générale au Tennis – Club

Vendredi 29 novembre 2019 le Tennis Club a tenu son Assemblée Générale en présence de l'ensemble du Bureau, de Stéphane Huet (1er adjoint, délégué à la jeunesse et aux sports) et de nombreux adhérents.
Le président Gérard Nollevalle a rappelé les effectifs du Club : à ce jour nous avons 141 licenciés, nous constatons une augmentation de 19 enfants à l'École de Tennis mais il y a toujours une sous-représentation féminine : 18 filles pour 62 garçons et 25 femmes pour 36 hommes.

Le baby tennis continue sur sa lancée avec 9 élèves de moins de 5 ans ainsi que l'école de tennis qui compte 80 élèves contre 72 l'an dernier. L'initiation aux élèves de l'école primaire (CP-CE1) sous l'égide de notre professeur Christophe Gruau assisté d'Albert Gourbal va se poursuivre cette saison. Cette opération permet l'inscription de nombreux enfants après leur approche du tennis pendant l'année scolaire. Depuis la rentrée Téo Lasserre assiste le professeur le samedi matin pour le cours de baby tennis. Désormais avec le court couvert les cours peuvent être assurés en toute sérénité.
Pour fonctionner au mieux le club a besoin de subventions et des opérations comme le vide-grenier vont se poursuivre l'an prochain.

La formation de juges arbitres est importante et cette année 4 adhérents ont passé l'examen de JAE1. Grâce à Isabelle Wisse titulaire du JAT1 des tournois homologués peuvent être organisés. En ce sens un projet de tournoi ouvert aux 4ème séries est à l'étude pour le mois de janvier prochain.

Neuf équipes sont engagées dans les compétitions :
* 2 équipes 8-10 ans et 11-12 ans
* 3 équipes en coupe et super coupe du Roussillon (1 féminine, 2 masculines)
* 3 équipes en interclubs (1 féminine, 2 masculines)
* 1 équipe mixte en super coupe et interclubs

S'ajoutent 5 équipes seniors engagées en championnat par équipe et 12 joueurs participant au tournoi des légendes organisées par l'USAP.
Félicitations à notre équipe des 11-12 ans pour leur performance lors des compétitions, à l'équipe des 8-10 ans qui débute cette année et à Téo Lasserre vainqueur du tournoi de Saleilles.

Le trésorier Georges Teruel présente le rapport financier qui est approuvé à l'unanimité.
Le goûter de Noël offert aux enfants de l'école de tennis aura lieu le vendredi 13 décembre à 18H au club-house.
Le Président remercie l'ensemble de l'équipe municipale de Villeneuve qui a apporté par son soutien financier (1000€ de subvention communale et 750€ par les écoles) une large contribution au fonctionnement du club ainsi que le Comité de Tennis des P.O. qui a aussi participé financièrement à travers la réalisation d'un projet club.

Remerciements au professeur Christophe Gruau toujours aussi impliqué au sein du club, à son assistant Téo Lasserre, aux bénévoles pour leur dévouement et leur assiduité (Marilou et Albert Gourbal, Serge Bourgeois, Éric Lasserre, Jean-Paul Treilles, René Palmiéri), à l'ensemble du Bureau et à tous les sponsors.

Il est rappelé qu'une permanence a lieu au club-house tous les samedis de 10h à midi.
Le 1er adjoint Stéphane Huet se félicite de la bonne marche du club et de l'image positive qu'il véhicule au sein du village. L'élu rappelle que la réalisation du court couvert a été une réussite à tous les niveaux et que la mairie va continuer ses efforts pour mener à bien les nouveaux projets (installation de vestiaires et douches, rénovation des courts 1 et 2, réalisation d'un autre court couvert, d'un court extérieur et de 2 padels couverts). Cet ensemble ne se réalisera bien entendu que s'il s'autofinance en totalité.

Le bureau est dissous à 19h30, élection du nouveau bureau pour l'année 2019-2020
* Président : Gérard Nollevalle
* Vice-présidents : Nathalie Moysan : déléguée à la communication et aux relations avec les administrations
* Franck Dorez : délégué à la Gestion Sportive
* Trésorier : Georges Teruel
* Secrétaire : Patricia RamonBaldie, adjoints : Marie-France Bou et Michèle Sangrador

Les équipes féminines sont dirigées par Isabelle Wisse et Véronique Turo, les équipes masculines par Albert Gourbal, Serge Bourgeois et Éric Lasserre. Marilou Gourbal et Michèle Sangrador sont responsables de l'École de tennis, enfin l'animation reste sous la direction de Jean-Paul Treilles, René Palmiéri et leur équipe.
Cette Assemblée Générale s'est terminée autour d'un apéritif convivial réunissant le nouveau bureau et tous les adhérents.

Le groupe « Madrigalis » a chanté pour le téléthon

Devant un nombreux public, l'ensemble vocal Madrigalis, dirigé par Maryse Tatangelo, a donné, le Dimanche 24 Novembre, un concert au bénéfice du Téléthon.
Un concert en deux parties.
Dans un premier temps, les chanteurs ont interprété en duo ou en trio des œuvres variées, dynamiques, humoristiques extraites du répertoire classique profane : deux mélodies de Mendelssohn - deux nocturnes de Mozart - le célèbre duo des Pêcheurs de perles de Bizet - une très belle sonate de Haendel pour enfin terminer par une pointe d'humour avec le célèbre duo des chats de Rossini.
Puis le groupe interpréta des extraits d'œuvres de la période baroque italienne et allemande. L'assistance put ainsi écouter entre autre des extraits d'œuvres de Monteverdi- Bach - Schütz et Vivaldi. Des chants accompagnés par la talentueuse Michèle Lougarre au piano.

Mais c'est Léo Delibes avec son Duo des Fleurs de Lakmé, opéra en trois actes magistralement interprété par Marie-Hélène Rivira et Nicole Lo Faso qui remporta les faveurs du public.

Bravo à Madrigalis qui s'implique chaque année pour cette cause humanitaire qu'est le Téléthon.

Somme récoltée : 300€.

Association couture

Journée à Barcelone le **Jeudi 9 Janvier 2020**.
Rendez-vous à 7h sur le parking de Casino
Inscription auprès de Marie Navarro au 06 10 80 68 70

Festivités et Cérémonie des Vœux pour la Nouvelle Année

Vendredi 10 Janvier 2020

Salle polyvalente

20h : **Repas SPECTACLE** *organisé par le comité d'animation*
Apéritif - Médaillon de foie gras sur son lit de verdure - Poulet gambas avec son accompagnement– Plateau de fromages - Dessert - Café - Vin compris **Tarif : 20€**

Inscriptions avant le Dimanche 5 janvier 2020
au **06 82 66 92 73**

21h : SPECTACLE GRATUIT Les années Ladies. Un spectacle cabaret avec tous ses ingrédients (plumes, strass, paillettes…) joué sur les succès musicaux des années 50 à 80

Dimanche 12 Janvier 2020

Église Saint Julien
9h30 : **Messe**, avec **la cobla « La Mil Lenària »**

Place Jean Payra
11h : **SARDANES** avec la cobla « La Mil Lenària »
et les Sardanistes de la Raho.

Salle polyvalente - Entrée Gratuite
16h : Concert
L'orchestre de chambre Perpignan Méditerranée dirigé par Daniel Tosi rendra hommage à Jacques Brel.
Son fils Diégo entrecoupera ces chants d'amour passionnels par des envolées instrumentales raffinées .

Salle Polyvalente
18h : Vœux de Madame le Maire à la population
Présentation d'un film puis des Vœux suivis d'un apéritif et du partage de la galette des rois .
Vous pouvez venir accompagnés de vos enfants, un service d'accueil et un goûter sont prévus pour eux.

Nouveau : Installation d'un ostéopathe du sport

Mr Flament alexandre ,ostéopathe D.O,ostéopathe du sport
a ouvert son cabinet à Villeneuve .

Consultation sur rendez-vous au 06.09.31.12.94

Adresse : 2 bis av angel guimera

La collecte des déchets verts

Lundi 20 Janvier 2020

La collecte s'effectue **après inscription** auprès des services techniques ou par téléphone

04 68 55 97 89

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES !

Libre Expression - Espace réservé - Groupe d'élus minoritaires

Bilan rapide de fin d'année : La promesse du déplacement du dernier opérateur Orange n'a pas été tenue, l'école et plusieurs quartiers sont condamnés et sacrifiés. Des parents refusent et signent une pétition. L'immeuble Bouygues domine désormais la Mairie et écrase définitivement le seul espace vert protégé du cœur de Ville .La ZAC Golfique est toujours invisible et les terrains communaux sont bradés. Nous vous souhaitons malgré tout de bonnes fêtes de fin d'année. Notre blog Elus66180.fr

Décès 2019

Amélie MORAIS ép. MARTINHO - 09 Janvier
Marc BADUEL - 12 Janvier
Laurence BIBI ép. GOURBAL - 19 Janvier
Jean RIGAILL - 19 Janvier
Claude PÉRÈS - 26 Janvier
Monique ABRIBAT ép. FAGE - 03 Février
Roger MARILL - 05 Février
Mehdi DJOUDAD - 07 Février
Christian MATHE - 12 Février
Alice ISERN ép. NIORT - 13 Février
Dominique BOURGEOIS ép. HERNANDEZ - 04 Mars
Geoffrey HECQ - 24 Mars
Joseph SALANOVA - 11 Avril
Antoine DOS REIS - 14 Avril
Cyrille BRETON - 15 Avril
Françoise CARREL ép. LEFEBVRE - 28 Avril
Albert ROLL - 30 Avril
Georges AYMARD - 13 Mai
Evelyne MERI ép. OROZCO - 15 Mai
Manuela JIMENEZ GUILLEN ép. CÉMENO - 26 Mai
Juana EXPOSITO DELGADO ép. SUAREZ - 05 Juin
Monique OLIVÉ ép. MONTEIL - 05 Juillet
Fermina ROSSETTI ép. PASQUINELLI - 02 Août
Andrée RICHARD ép. DOS REIS - 04 Septembre
Nicolas SUAREZ - 26 Septembre
Guy BRILLU - 02 Octobre
Luitgard GRÖSSEL ép. DURAND - 05 Octobre
Roger BONMARCHAND - 23 Octobre
Engracia ANEGAS NIETO ép. RUIZ JIMENEZ - 26 Octobre
Yvette BENAÏM ép. ANEX - 31 Octobre
Isabelle BATLLORI ép. IGONET - 01 Novembre
Antoine CAPARROS - 15 Novembre
Marc BAILLETTE - 16 Novembre
Jacques AYLIES - 18 Novembre
Roland HOFFMANN - 03 Décembre

Naissances 2019

1 - Ilian TAPIA - né le 06 Janvier
2 - Lara CAZENOVE - née le 10 Janvier
3 - Lino DESVALLÈS - né le 10 Janvier
4 - Maël BAUDOT - né le 01 Février
5 - Louka VARGAS - né le 01 Février
6 - Élio SANZ - né le 05 Février
7 - Hugo BRIGNON - né le 06 Février
8 - Malo PERRIN - né le 20 Février
9 - Azilis SEGURA - né le 24 Février
10 - Margaux SANCHEZ - né le 07 Mars
11 - Juliette BARES - née le 28 Mars
12 - Noé LAGRANGE - né le 07 Avril
13 - Alicia DA COSTA - née le 14 Avril
14 - Teyssa FRONTY LANGLASSE - née le 17 Avril
15 - Ines BOUTKHIL - née le 19 Avril
16 - Romy CRUMBACH - née le 09 Mai
17 - Alanis SIFFERT - née le 21 Juin
18 - Sixtine PILLET - née le 25 Juin
19 - Eléa JACQUEL - née le 29 Juin
20 - Roxane JAUNLIN - née le 24 Juillet
21 - Antonio MESTRE BORREGO - né le 24 Juillet
22 - Mahé COUTURIER - né le 13 Août
23 - Kaïs LOUADJ MARULL - né le 23 Août
24 - Noa BATLLE - né le 03 Septembre
25 - Emeth CATELAIN - né le 06 Septembre
26 - Hippolyte TAZA - né le 12 Septembre
27 - Owen PUIGSEGUR - né le 24 Septembre
28 - Sandro GOETSCHY CALABOR - né le 25 Septembre
29 - Catalya BATLLE - née le 12 Octobre
30 - Taylor MALSA RAKOCZY - né le 12 Octobre
31 - Adam BENHSAINE - né le 13 Octobre
32 - Aurore CAPOROSSI GAUTIER - née le 17 Octobre
33 - Mila MAGNIN JOVER - née le 17 Octobre
34 - Mahö PIERSON - né le 23 Octobre
35 - Ambre FRASSON - née le 27 Novembre

31

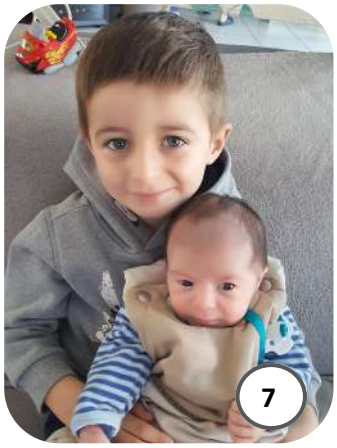
7

5

22

35

8

12

16

14

24

Mariages 2019

1 - Julien GRUCELSKI et Alixia PENSUET - 11 Mai
2 - Cédric DOUTRES et Valérie PERALEZ - 25 Mai
3 - Jérémy FRANQUESA et Béatrice BALESTRINI - 22 Juin
4 - Benoît MEUNIER et Pauline REMI - 22 Juin
5 - Eric CASAGRANDI et Elodie JOLY - 06 Juillet
6 - Sébastien ALMENDROS et Catherine CANAL - 17 Août
7 - Guillaume PAUILLE et Hélène LANGLARD - 24 Août
8 - Jérémy ROLLAND et Laurie SANZ - 29 Août
9 - Mathias SOULA et Rose HULLO - 13 Septembre
10 - Patrick HÉRAL et Coralie GODET - 20 Septembre
11 - Frédéric ROCA et Valérie ROLL - 28 Septembre
12 - Benjamin LAVAIL et Simon LEFEBVRE - 04 Octobre
13 - Khelil GORINE et Emmanuelle CORBACHO - 05 Octobre

AGENDA 2019

Mardi 31 Décembre *- Réveillon du nouvel an du CCD 66 - Salle des Fêtes - 20h*

Samedi 4 Janvier - Comédie du théâtre Vigatanes i Barretina - Salle des Fêtes - 20h30 ……..

Vendredi 10 Janvier - Repas spectacle cabaret - Salle Polyvalente - Dès 20h P. 20

Dimanche 12 Janvier - Concert hommage à Jacques Brel - Salle Polyvalente - 16h P. 20

Dimanche 12 Janvier - Vœux de Madame le Maire- Salle Polyvalente - 18h …P. 20.

Mercredi 22 et Jeudi 23 Janvier - Don du sang - Salle des Fêtes - de 15h à 19h30

Samedi 25 et Dimanche 26 Janvier - Bal Tangueros Téléthon - Salle des Fêtes - 20h P. 17

Vendredi 31 Janvier - Rifle du comité d'animation - Salle des Fêtes - 21h

NUMEROS UTILES

https://www.villeneuvedelaraho.fr/ **contact@villeneuvedelaraho.fr**

Services municipaux

Standard Mairie ...	04 68 55 91 05
Fax ...	04 68 55 80 98
Services Techniques..	04 68 55 97 89
Camping Municipal ...	04 68 55 83 51
Espaces Jeunes ...	04 68 55 83 09
Ecole primaire ...	04 68 55 92 19
Ecole maternelle ...	04 68 55 95 52
Périscolaire ...	04 68 55 80 73
Assistante Sociale ...	04 68 37 60 20

Élu de permanence :
☎ 06 12 33 30 39
Uniquement après fermeture des services Municipaux *
le service d'astreinte ne fonctionne qu'en cas d'urgence.

Sécurité - Urgence

Qui appeler?

Aux horaires d'ouverture mairie*

Police Municipale
☎ 06 15 20 89 91

Soir et week-end

Médiateur de Rue/Raoul Otero
☎ 06 86 12 03 21

Gendarmerie d'Elne
☎ 04 68 22 05 46

SAMU ……15
Pompiers ……18

Autres numéros utiles

Eau & assainissement
☎ 04 68 08 64 00

Ordures Ménagères
☎ 04 68 08 63 40

Transports Bus
☎ 04 68 61 01 13

Urgence EDF
☎ 09 72 67 50 66

Urgence Sécurité Gaz :
☎ 0 800 47 33 33

Mairie
1 rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho
Bulletin Municipal
L'écho de Villeneuve
Périodicité : Mensuel

Direction de la publication :
Jacqueline Irles

Adjointe à la communication :
Michèle Bares

Rédacteur :
Christian Bordes

Conception et impression :
Réalisées par nos soins

*** Horaires d'ouverture de la mairie :**
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h00
*** Horaires d'ouverture du service technique :**
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h